

Procès-verbal

PREMIÈRE SESSION DE LA VINGTIÈME ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE

6 février 2024

Sous la présidence de l'honorable Shane Thompson, la séance est ouverte à 13 h 32.

Présence des députés

Présents : Député de Frame Lake, députée de Great Slave, honorable député de Hay River Nord, honorable député de Hay River Sud, député d'Inuvik Boot Lake, honorable députée d'Inuvik Twin Lakes, honorable députée de Kam Lake, député de Mackenzie Delta, députée de Monfwi, député de Range Lake, député de Sahtu, honorable députée de Thebacha, député de Tu Nedhé-Wiilideh, député de Yellowknife Centre, députée de Yellowknife Nord, honorable députée de Yellowknife Sud.

Absents : Honorable députée de Nunakput, députée de Dehcho.

Déclarations de ministres

- 1-20(1) Le premier ministre fait une déclaration sur la session.
- 2-20(1) Le premier ministre fait une déclaration concernant l'absence de l'honorable députée de Nunakput aux séances de la Chambre.

Déclarations de députés

- 19-20(1) Le député de Tu Nedhé-Wiilideh présente ses condoléances aux résidents de Fort Smith.
- 20-20(1) Le député de Range Lake présente ses condoléances aux résidents de Fort Smith.
- 21-20(1) Le député de Sahtu fait une déclaration concernant les enjeux que la 20^e Assemblée doit traiter.
- 22-20(1) Le député de Mackenzie Delta fait une déclaration concernant les répercussions des dépendances aux Territoires du Nord-Ouest ainsi que les programmes de traitement et le suivi qui y sont offerts.

- 23-20(1) La députée de Great Slave présente ses condoléances aux résidents de Fort Smith.
- 24-20(1) Le député de Frame Lake fait une déclaration concernant le financement des organismes non gouvernementaux.
- 25-20(1) Le député d'Inuvik Boot Lake fait une déclaration concernant la dotation du poste de directeur régional pour la région de Beaufort-Delta.
- 26-20(1) La députée de Monfwi fait une déclaration concernant les répercussions du recouvrement des arriérés par Habitation Territoires du Nord-Ouest sur les aînés.
- 27-20(1) La députée de Yellowknife Nord fait une déclaration concernant les conséquences de l'évacuation sur les personnes itinérantes.
- 28-20(1) Le député de Yellowknife Centre fait une déclaration concernant les services donnés par les médecins aux Territoires du Nord-Ouest.
- 29-20(1) L'honorable député de Thebacha fait une déclaration concernant la tragédie de Fort Smith.
- 30-20(1) L'honorable député de Hay River Sud fait une déclaration concernant les Community Spirit Awards de Hay River.
- 31-20(1) L'honorable député de Nahendeh fait une déclaration concernant le Fiddle Jamboree de la Kole Crook Fiddle Association, qui a lieu tous les ans.

Dépôt de documents

- 5-20(1) Cadre de référence des comités permanents de l'Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest. Document déposé par le député d'Inuvik Boot Lake.
- 6-20(1) Lettre ouverte du conseil d'administration de la Yellowknife Women's Society à la suite de l'évacuation de Yellowknife. Document déposé par la députée de Yellowknife Nord.
- 7-20(1) Rapport du commissaire à l'intégrité sur l'enquête relative à une plainte déposée par Nancy Vail, selon laquelle Katrina Nokleby, alors députée, a enfreint le Code de conduite des députés. Document déposé par le président.

- 8-20(1) Rapport du commissaire à l'intégrité sur l'enquête relative à une plainte déposée par Arnold Manuel, selon laquelle Paulie Chinna, alors ministre, a enfreint le Code de conduite des députés. Document déposé par le président.
- 9-20(1) Rapport d'Élections TNO sur les résultats officiels des élections générales territoriales de 2023. Document déposé par le président.
- 10-20(1) Rapport annuel 2022-2023 de la commissaire aux langues des Territoires du Nord-Ouest. Document déposé par le président.
- 11-20(1) Rapport spécial du Bureau du protecteur du citoyen sur les recommandations pour la modification de la *Loi sur le protecteur du citoyen*. Document déposé par le président.
- 12-20(1) Comptes publics 2022-2023, sections I, II, III et IV. Document déposé par la ministre des Finances.

Avis de motion

- 7-20(1) Modification du Règlement de l'Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest – Comités permanents. Avis donné par le député d'Inuvik Boot Lake.
- 8-20(1) Nomination du président adjoint. Avis donné par le député d'Inuvik Boot Lake.
- 9-20(1) Tenue d'une enquête publique sur les feux de forêt de 2023. Avis donné par le député de Range Lake.

Motion

Le député d'Inuvik Boot Lake a demandé et obtenu le consentement unanime pour présenter la motion 7-20(1).

- 7-20(1) Modification du Règlement de l'Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest

Le député d'Inuvik Boot Lake, avec l'appui de la députée de Great Slave, propose :

QUE le texte de la règle 9.2(3) soit supprimé et remplacé par :

Le Comité permanent de responsabilisation et de supervision doit présenter, le plus rapidement possible, un rapport dans lequel il

recommandera les députés qui formeront les comités permanents de l'Assemblée suivants :

- (a) Comité permanent du développement économique et de l'environnement;
- (b) Comité permanent des opérations gouvernementales;
- (c) Comité permanent de la procédure et des privilèges;
- (d) Comité permanent des comptes publics;
- (e) Comité permanent des affaires sociales;
- (f) Tout autre comité permanent et spécial, selon les instructions de l'Assemblée

ET QUE le texte de l'annexe C du Règlement de l'Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest, cadre de référence des comités, soit remplacé par le texte du document déposé 5-20(1).

La motion est ADOPTÉE.

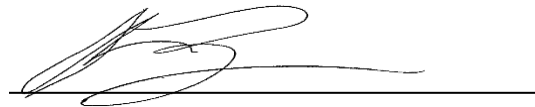
Le député d'Inuvik Boot Lake a demandé et obtenu le consentement unanime pour présenter la motion 8-20(1).

8-20(1) Nomination du président adjoint

Le député d'Inuvik Boot Lake, avec l'appui de la députée de Great Slave, propose :

QUE le député de Tu Nedhé-Wiilideh, Richard Edjericon, soit nommé au poste de président adjoint.

Le président lève la séance à 15 h 28.



L'honorable Shane Thompson
Président de l'Assemblée législative



Glen Rutland
Greffier de l'Assemblée législative